



# L'économie circulaire à Wiltz

BILAN D' ACTIONS 2015-2025

PERSPECTIVES 2025-2035

# SOMMAIRE

Mot d'introduction par le Collège des Bourgmestre et Échevins	2
Mot du ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	3
Mot du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme	4
L'économie circulaire à Wiltz	5
Dix ans d'économie circulaire à Wiltz	7
Renouvellement de l'engagement politique	14

# Mot d'introduction par le Collège des Bourgmestre et Échevins

Depuis 2015, la commune de Wiltz s'est engagée dans une transition ambitieuse vers l'économie circulaire, un modèle clé pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux contemporains. Située au cœur des Ardennes luxembourgeoises, Wiltz a toujours joué un rôle central dans le développement régional, grâce à son passé industriel, son rôle dans la résistance et la reconstruction d'après-guerre, ainsi que son rayonnement culturel et touristique. Aujourd'hui encore, avec une forte croissance démographique attendue et de nombreux projets de logements, notamment avec les nouveaux quartiers *Op Heidert* et *Wunne mat der Wooltz*, la commune doit relever le défi de dynamiser son territoire tout en garantissant une qualité de vie attractive.

Dans ce contexte de transformation, adopter un modèle de développement conciliant croissance économique et durabilité devient essentiel. La pression sur les ressources naturelles, la gestion des déchets et la nécessité de repenser nos modes de consommation imposent une évolution vers un système plus résilient. L'économie circulaire offre une opportunité pour renforcer l'attractivité du territoire, améliorer la qualité de vie des citoyens, et stimuler l'innovation. Wiltz se positionne comme un acteur proactif de cette transition, au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'environnement.

En 2015, dans le cadre du plan d'action de la Commission européenne pour l'économie circulaire, le Luxembourg a mené une première étude évaluant le potentiel du modèle à l'échelle nationale et identifiant la commune de Wiltz comme territoire pionnier. En tant que **Hotspot de l'économie circulaire**, la commune a eu pour mission de tester et démontrer la faisabilité de ce modèle à l'échelle locale. Wiltz a développé plusieurs projets pilotes qui intègrent l'économie circulaire dans ses infrastructures, son urbanisme et son développement socio-économique. Cette démarche locale s'aligne avec les initiatives européennes et nationales. En 2021, le Luxembourg a adopté sa **stratégie nationale pour l'économie circulaire**, renforçant son engagement en faveur du développement durable. La stratégie de Wiltz, notamment à travers sa **Charte en faveur de l'économie circulaire**, est alignée avec ces principes et contribue activement à la transition du territoire.

Entre 2015 et 2025, les actions menées ont permis de poser des bases solides, à travers des projets innovants et une culture du développement durable. Grâce à ces initiatives, Wiltz est aujourd'hui reconnue comme un acteur incontournable en matière d'économie circulaire, attirant des acteurs publics et privés désireux de s'inspirer de cette approche. Cette reconnaissance est le fruit du travail des conseils communaux, collèges des bourgmestre et échevins successifs et des équipes communales, à qui nous rendons hommage pour leur engagement.

Conscients de l'importance de poursuivre cet élan, nous réaffirmons notre volonté de renforcer et d'amplifier ces efforts pour 2025-2035. Notre ambition est d'**intégrer pleinement l'économie circulaire dans tous les aspects du développement communal**, en soutenant les entreprises locales, en développant des infrastructures dédiées à la réutilisation et revalorisation des matériaux, ainsi qu'en accompagnant les citoyens dans l'adoption de pratiques durables. Nous souhaitons également **renforcer les compétences en économie circulaire** au sein de l'administration communale et **consolider les collaborations** avec les acteurs régionaux, nationaux et européens pour faire de Wiltz un modèle de transition écologique et économique.

Cet engagement collectif s'inscrit dans une vision à long terme, où l'innovation et la coopération seront les moteurs d'un développement harmonieux et inclusif pour les générations présentes et futures.

Carole WEIGEL, Bourgmestre  
Chantal KAUFFMANN, Échevine  
Amel COSIC, Échevin



# Mot du ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

La commune de Wiltz se distingue par son engagement exemplaire dans le domaine de l'économie circulaire et en faveur du développement durable. Dix ans d'efforts auront porté fruit avec de nombreux résultats concrets, notamment à travers des initiatives telles que le Circular Innovation Hub et la Journée annuelle de l'économie circulaire. Par l'accompagnement de projets urbanistes et architecturaux, l'organisation d'événements de sensibilisation et la collaboration avec divers partenaires, la commune de Wiltz démontre que l'application des principes de l'économie circulaire a un impact considérable sur la préservation des ressources. À côté de l'importance de cette transition pour la protection de l'environnement, ces projets innovants conduisent à la création d'emploi et à des modèles économiques plus durables.

La commune de Wiltz avance dans la mise en œuvre de sa vision grâce aux outils transférables et aux collaborations développés au cours d'une décennie d'expériences fructueuses. Cette nouvelle étape offre l'occasion de renforcer les synergies existantes entre les différents partenaires, de stimuler l'économie locale par des futurs projets d'infrastructure telles qu'un centre de réemploi pour matériaux de construction et de faire rayonner les solutions circulaires apportées.

En soutenant les initiatives de Wiltz dans ce domaine, nous réaffirmons notre engagement commun en faveur d'une société écologiquement responsable, étayé par notre convention signée en 2023. Nous nous engageons à fournir un soutien continu aux efforts visant à promouvoir des pratiques durables et à encourager l'innovation dans ce domaine crucial.

J'ai pleinement confiance dans le potentiel des projets à inspirer d'autres communes et acteurs à suivre l'exemple. En encourageant tous les participants à saisir cette opportunité pour échanger des idées, partager des bonnes pratiques et renforcer les liens de collaboration, nous pouvons créer un impact significatif pour faire avancer la transition vers une société durable.

Serge WILMES  
Ministre de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité



# Mot du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme

Dix ans déjà que le hotspot de l'économie circulaire Wiltz trace la voie !

Depuis une décennie, ce projet visionnaire illustre de manière exemplaire comment une idée innovante peut transformer un territoire et inspirer bien au-delà de nos frontières. Dès le début, le ministère de l'Économie s'est engagé aux côtés de la Ville de Wiltz pour faire de l'économie circulaire un moteur de reconversion des anciennes friches industrielles, donnant ainsi une seconde vie à notre patrimoine tout en créant de nouvelles opportunités économiques. Au fil des ans, le hotspot de Wiltz est devenu un véritable laboratoire d'innovation, où se sont succédé des projets pilotes dans des domaines aussi variés que l'éducation, la réparation, la fabrication additive, la construction durable ou encore la mutualisation d'infrastructures. Aujourd'hui, Wiltz s'impose comme un centre névralgique de l'économie circulaire au Luxembourg, reconnu à l'international pour ses initiatives pionnières, notamment dans la gestion circulaire des matériaux issus de la déconstruction.

A travers l'accord de coalition, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de positionner le Luxembourg comme un leader européen de l'économie circulaire. Cette ambition s'appuie sur la conviction que la circularité est un levier essentiel pour renforcer la résilience, la compétitivité et la durabilité de notre économie. Préserver la valeur des ressources, favoriser leur réutilisation et encourager l'innovation dans tous les secteurs sont au cœur de notre stratégie nationale.

L'exemple de Wiltz démontre aussi que l'économie circulaire va de pair avec un engagement social fort notamment à travers la réalisation d'un campus scolaire axé sur la santé et le bien-être des élèves et du corps enseignant.

Je souhaite encore beaucoup de succès à la commune de Wiltz en tant que hotspot circulaire et que ce projet continue à incarner l'avant-gardisme et l'engagement du Grand-Duché dans le domaine de l'économie circulaire au niveau international.

Lex DELLES  
Ministre de l'Économie, des PME,  
de l'Énergie et du Tourisme



# L'économie circulaire à Wiltz

Depuis sa désignation en tant que **Hotspot de l'économie circulaire**, la commune de Wiltz s'est engagée dans un processus de transformation ambitieux visant à repenser son développement de manière durable et innovante. Mais qu'implique concrètement l'économie circulaire pour la commune ? Comment se traduit-elle sur le territoire de Wiltz ? Quels résultats ont été obtenus après dix années d'engagement ?

Ce chapitre présente une rétrospective de cette dynamique. Il explore d'abord la vision stratégique qui guide les actions de Wiltz, en mettant en avant ses principes fondateurs et la **charte politique** décrivant les axes d'action en faveur de l'implémentation de l'économie circulaire à Wiltz. Il fait ensuite le **bilan des avancées réalisées**, avec un accent particulier sur les projets concrets mis en œuvre et leur impact sur la commune. Enfin, il analyse le chemin parcouru par rapport aux **engagements initiaux et identifie les défis à relever**, ouvrant ainsi la voie à un renouveau de l'engagement politique pour les années à venir.

À travers cette rétrospective, ce document vise à mettre en lumière la manière dont Wiltz a transformé ses ambitions en actions concrètes et à souligner pourquoi l'économie circulaire constitue un levier indispensable pour son avenir.

## 1. Qu'est-ce que l'économie circulaire pour Wiltz ?

Wiltz a adopté une définition de l'économie circulaire claire et accessible, sans en réduire la portée. La commune a choisi la définition proposée par la Fondation Ellen MacArthur, pionnière dans ce domaine, qui repose sur trois principes fondamentaux :

- Élimination de la notion du déchet et de la pollution.
- Conservation des produits et matériaux dans la chaîne de valeur.
- Régénération des systèmes naturels.



Cette définition permet de rompre avec le modèle linéaire traditionnel (*take - make - waste*) et de redéfinir notre approche de la consommation en mettant l'accent sur les impacts positifs, qu'ils soient économiques, écologiques ou sociaux. L'objectif est de découpler la croissance économique de la consommation des ressources naturelles limitées de la planète, pour favoriser un développement durable et respectueux de l'environnement.

## 2. La charte de l'économie circulaire

Un jalon majeur de l'intégration de l'économie circulaire a été l'adoption, **en 2018**, par le conseil communal de la **première charte en faveur de l'économie circulaire**. Cette charte, composée de dix engagements, marque la volonté de la commune de répondre aux défis associés à son rôle de *Hotspot* de l'économie circulaire. À travers ces engagements, Wiltz s'est notamment lancé dans le développement des projets pilotes contribuant à la protection du climat et à la préservation des ressources naturelles, pour le bien-être de ses citoyens.

**En 2022**, le conseil communal a procédé à **l'actualisation de cette charte**, sur la base des expériences déjà acquises grâce à ses premières initiatives. Les élus ont ainsi réaffirmé unanimement leur engagement en faveur de l'économie circulaire, en consolidant le rôle de Wiltz en tant que modèle et précurseur au niveau national.

### La charte en faveur de l'économie circulaire à Wiltz

(Version 2022)

La commune de Wiltz :

1.	<i>devient un laboratoire pour l'économie circulaire et veille à développer des projets pilotes, à tester de nouveaux modèles et technologies, et à créer un cadre propice pour accueillir des projets pilotes sur son territoire ;</i>
2.	<i>développe et applique des outils et méthodologies facilitant la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans ses projets et étant transférables par la suite à une plus grande échelle ;</i>
3.	<i>développe et intègre les compétences en économie circulaire dans tous ses services ;</i>
4.	<i>renforce les collaborations avec les autres acteurs du domaine de l'économie circulaire afin de participer au développement intégré de ce modèle économique au Grand-Duché du Luxembourg ;</i>
5.	<i>développe un cadre permettant l'établissement d'un centre de compétences et de formation national autour de l'économie circulaire à Wiltz et s'engage à y partager ses expériences en économie circulaire ;</i>
6.	<i>sensibilise et informe les citoyens en intégrant l'économie circulaire dans les différents médias de communication, et soutient les citoyens dans la réalisation de projets écologiques ;</i>
7.	<i>soutient de nouvelles formes d'organisation de l'activité humaine telles que les modes de vie collaboratifs (Coworking, Habitat collectif, ...), la production contributive (FabLab, Do-It-Yourself, Maker-Space, ...) ainsi que l'utilisation collaborative de biens et services (covoiturage, ...) ;</i>
8.	<i>met en œuvre une stratégie de communication proactive pour les acteurs économiques en incitant, d'un côté, les acteurs locaux à développer les thématiques liées à l'économie circulaire et en offrant, de l'autre côté, un cadre propice aux start-ups actives dans le domaine pour venir s'installer à Wiltz ;</i>
9.	<i>encourage l'identification et l'exploitation de synergies entre différents acteurs en vue de l'utilisation efficiente des ressources et via des nouveaux modèles de gestion (p.ex. Kümmerer, coopératives énergétiques, Sharing Center, ...) ;</i>
10.	<i>favorise une approche participative et intégrative impliquant toutes les parties prenantes pour orienter son développement et garantir son attractivité future.</i>

# Dix ans d'économie circulaire à Wiltz

## BILAN D'ACTIONS 2015 -2025

Depuis 2015, la commune de Wiltz s'est affirmée comme un territoire pionnier en matière d'économie circulaire au Luxembourg. À travers une série de projets concrets, elle a su traduire ses ambitions politiques en actions locales, intégrant les principes de l'économie circulaire dans l'aménagement urbain, la construction, l'éducation, la gouvernance et la participation citoyenne.

Ce chapitre retrace dix années de transition à travers une cartographie des projets pilotes et initiatives phares qui ont façonné cette évolution. Il met en lumière l'approche transversale et systémique adoptée par la commune, dans laquelle chaque secteur est représenté.

### LES 10 POINTS DE LA CHARTE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À WILTZ

*Wiltz ...*

1. *devient un laboratoire pour l'économie circulaire et veille à développer des projets pilotes, à tester de nouveaux modèles et technologies, et à créer un cadre propice pour accueillir des projets pilotes sur son territoire ;*

### LES PROJETS, ACTIONS ET INITIATIVES EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE INITIÉS ET DÉVELOPPÉS À WILTZ POUR LA PÉRIODE DE 2015 À 2025

Wiltz s'est affirmée comme un terrain d'expérimentation pour tester de nouveaux modèles et technologies, en développant un cadre favorable à l'accueil de projets pilotes.

Ce premier point de la charte est certes le plus significatif, ayant permis de développer des compétences et des connaissances en économie circulaire, en vue de les approfondir et ancrer par la suite. Une **cartographie** reprenant les grands projets pilotes est jointe en annexe 2.

Parmi les projets et initiatives plus significatifs :

- **Wunne mat der Wooltz** (2015 - en cours) : La reconversion des friches industrielles en nouveau quartier modèle applique les principes de **l'économie circulaire à l'échelle urbaine**. Ce projet vise une densification intelligente du tissu urbain tout en garantissant une haute qualité de vie. Il intègre un système de mobilité douce, des **solutions de partage** (voitures, outils, espaces communs), ainsi que des **logements adaptables** aux besoins évolutifs des habitants. Des espaces publics multifonctionnels et végétalisés complètent cet ensemble pensé pour une ville résiliente et inclusive. Ce projet est développé par le Fonds du Logement en étroite collaboration avec la commune de Wiltz.
- **Hôtel de Ville** (2015 - 2021) (fiche de projet en annexe 3) : La **rénovation exemplaire** d'une maison patricienne démontre que la modernisation et la récupération de matériaux peuvent aller de pair. La charpente a été récupérée en grande partie, des **matériaux écologiques**

**et durables** ont été mis en place et des systèmes constructifs démontables ont été choisis. Des **murs verts à l'intérieur** ont été installés et une étude sur l'impact de qualité de l'air a été menée.

- **Geenzepark** (2018 - 2024) (fiche de projet en annexe 3) : La réalisation du campus scolaire est axée sur la **meilleure qualité de l'air** et un **cadre vie sain** pour tous les utilisateurs. Un projet exemplaire en termes de contrôle de matériaux employés, leur impact sur la santé de l'homme ainsi que leur origine durable a été mené. Le site, comprenant une école fondamentale avec maison relais, un hall de sport, une école de musique, un musée pour enfants et une cuisine de production, a été réalisé en y appliquant les principes de la **démontabilité** et d'un **aménagement intérieur flexible**.
- **Op Heidert** (2020 - en cours) (fiche de projet en annexe 3) : Un lotissement innovant mettant en avant un **concept énergétique novateur** au Luxembourg. Un réseau de chaleur à basse température sur base d'énergie géothermique alimente plus qu'une centaine de maisons en chaleur renouvelable. Les toitures vertes sont équipées d'installations photovoltaïques, **l'eau de pluie** doit être collectée et utilisée pour les toilettes et jardins, et **l'isolation des façades** avec des matières à base de pétrole est proscrite. La **conception flexible** des maisons est promue et des **bandes vertes** traversent le nouveau lotissement, en y apportant de l'air frais, améliorant le bien-être des habitants et offrant des espaces tampons en cas de fortes pluies.
- **Place communale** (2024 - en cours) : Le réaménagement de la place publique a été conçu ensemble avec les citoyens grâce à un **processus participatif**. Les transformations seront réalisées avec du **bois local** non traité en y apportant une touche ludique et éducative sur la ressource locale.
- **Précurseur pacte climat** : Wiltz a été sélectionnée comme commune pilote pour accompagner Klima-Agence dans l'élaboration du nouveau catalogue de mesures du Pacte Climat, avec pour objectif d'y intégrer la thématique spécifique de l'économie circulaire. Dans ce cadre, elle est devenue en 2022 la première commune luxembourgeoise à obtenir la certification « Pacte Climat – Économie circulaire ».

2. *développe et applique des outils et méthodologies facilitant la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans ses projets et étant transférables par la suite à une plus grande échelle ;*

- Afin de traduire son engagement politique en faveur de l'économie circulaire en actions concrètes, la commune a défini **cinq piliers transversaux** qui servent de **cadre opérationnel**. Chaque projet est évalué à travers ces piliers selon trois dimensions : le potentiel (opportunités et enjeux), les objectifs fixés par la commune, et les résultats obtenus (suivi des avancées concrètes). Cette méthode assure une mise en œuvre cohérente et permet de mesurer l'impact réel de l'économie circulaire sur le territoire de Wiltz.

- En collaboration avec la Klima-Agence, la commune a également contribué au développement du **BauCheck**, un outil destiné à l'ensemble des communes luxembourgeoises. Il propose un catalogue de mesures standardisées pour intégrer les principes de l'économie circulaire dans les projets de construction.

- Dans une optique de meilleure gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement à une échelle plus large, la commune s'attache à capitaliser sur les connaissances acquises en les intégrant dans des documents cadres existants ou nouvellement créés. À titre d'exemple : l'intégration de critères circulaires dans le **Règlement des bâtisses**, la rédaction d'un **Guide des matériaux écoresponsables** ou encore d'un **Guide pour un éclairage public**. Ces documents sont mis à disposition du grand public, avec la possibilité d'un accompagnement personnalisé par l'équipe économie circulaire de la commune de Wiltz.

3. *développe et intègre les compétences en économie circulaire dans tous ses services ;*

- Une **équipe dédiée à l'économie circulaire** a été mise en place au sein de l'administration communale (avec 2 postes en chef de projet en matière d'économie circulaire et 1 poste en support administratif), afin d'apporter leur expertise dans les projets de la commune et de soutenir les autres départements avec leurs connaissances en la matière.

- Une **formation continue**, régulièrement renouvelée, est assurée pour **l'ensemble des services de l'administration communale**. Elle vise à renforcer l'intégration des principes de l'économie circulaire dans les pratiques professionnelles quotidiennes. Le service technique bénéficie d'un accompagnement spécifique et approfondi, afin de pouvoir intégrer de manière ciblée les solutions circulaires dans les projets de construction et d'en garantir la mise en œuvre effective sur le terrain.

4. *renforce les collaborations avec les autres acteurs du domaine de l'économie circulaire afin de participer au développement intégré de ce modèle économique au Grand-Duché du Luxembourg ;*
- En 2020, Wiltz a rejoint les 28 premières villes européennes signataires de la **“Circular Cities Declaration”**, un engagement collectif visant à accélérer la transition vers une économie circulaire. En tant que partenaire fondateur, la commune affirme fièrement son rôle de pionnière et continue de contribuer activement à ce réseau européen d'échanges et de coopération entre villes engagées.
  - Depuis 2023, la commune de Wiltz a établi un **partenariat avec Infogreen** dans le but de sensibiliser le public et de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire. Cette collaboration se traduit par l'organisation régulière d'événements professionnels, favorisant les échanges et les réflexions entre experts du domaine.
  - Par ailleurs, Wiltz participe à des **projets de coopération européenne** tels que le projet **PREUSE dans le cadre du programme Interreg NWE**. Ce projet pilote, dédié au réemploi des matériaux de construction, ambitionne de poser les bases d'un véritable écosystème du réemploi au Luxembourg, en développant les infrastructures, les compétences et les outils nécessaires, tout en favorisant la collaboration entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.
5. *développe un cadre permettant l'établissement d'un centre de compétences et de formation national autour de l'économie circulaire à Wiltz et s'engage à y partager ses expériences en économie circulaire ;*
- Afin de soutenir la transition vers une économie circulaire, la commune a mis en place plusieurs dispositifs favorisant le partage d'expériences et la sensibilisation. Dès 2020, le **Circular Innovation HUB** (fiche de projet en annexe 3) a été créé dans cette optique. Il joue un rôle central dans la diffusion des bonnes pratiques de la commune tout en incitant les différents acteurs – citoyens, communes, administrations, entreprises – à intégrer les principes circulaires dans leurs activités. En complément, de nombreuses actions sont menées : **formations** (en partenariat avec la Klima-Agence, l'IFSB, le CNFPC, l'ADEM et l'INAP), **ateliers pour les élèves** des écoles de Wiltz, **conférences** organisées par le Circular Innovation HUB, ainsi qu'une **exposition permanente** installée depuis 2023 au Château de Wiltz. Cette dernière vise à sensibiliser à l'urgence climatique, à expliquer les fondements de l'économie circulaire et à illustrer ces concepts par des exemples concrets.
  - Depuis 2018, la commune organise chaque année la **Journée de l'économie circulaire**, un événement national rassemblant experts, décideurs et autres parties

6. *sensibilise et informe les citoyens en intégrant l'économie circulaire dans les différents médias de communication, et soutient les citoyens dans la réalisation de projets écologiques ;*

7. *soutient de nouvelles formes d'organisation de l'activité humaine telles que les modes de vie collaboratifs (Coworking, Habitat collectif, ...), la production contributive (FabLab, Do-It-Yourself, Maker-Space, ...) ainsi que l'utilisation collaborative de biens et services (covoiturage, ...) ;*

prenantes afin de favoriser le partage d'expériences, la mise en réseau et la présentation de projets innovants.

- Enfin, la commune prend part à de nombreuses **conférences nationales et internationales**, partageant son retour d'expérience pour inspirer d'autres territoires engagés dans la transition circulaire.
- La commune veille à intégrer de manière systématique les actualités et informations liées à l'économie circulaire dans ses différents canaux de communication. Que ce soit à travers le **Buet** (bulletin communal), le **Jan** (magazine communal) ou encore les **réseaux sociaux**, chaque support relaie les avancées et initiatives locales en la matière. Un compte dédié à la communication circulaire a également été mis en place via le Circular Innovation Hub, permettant la **diffusion régulière de newsletters et des informations d'actualités** pour informer et mobiliser l'ensemble des parties prenantes.
- En 2025, la commune lance pour la première fois un événement citoyen entièrement consacré à l'économie circulaire. Baptisé « **10 mol am Krees** », il se tiendra le 14 juin 2025 et proposera des ateliers participatifs, des jeux, des activités ludiques ainsi que des visites de projets pilotes destinés aux petits comme aux grands. Cet événement vise à **rendre l'économie circulaire accessible et engageante** pour l'ensemble de la population, en créant un moment d'échange, de découverte et d'inspiration.
- La réussite de la transition vers une économie circulaire repose aussi sur **l'engagement des citoyens et des acteurs locaux**. À ce titre, l'initiative **Transition Nord** (fiche de projet en annexe 3) constitue un exemple emblématique d'approche participative. Portée par l'asbl qui est née dans le cadre du programme **Reconomy** du **CELL**, elle mobilise la communauté locale autour de projets concrets visant à transformer durablement le territoire. Depuis sa création, l'initiative bénéficie d'un **soutien actif et financier** de la part de la **Commune de Wiltz**, qui reconnaît en elle un levier essentiel pour faire émerger une culture de la transition au niveau local.

8. *met en œuvre une stratégie de communication proactive pour les acteurs économiques en incitant, d'un côté, les acteurs locaux à développer les thématiques liées à l'économie circulaire et en offrant, de l'autre côté, un cadre propice aux start-ups actives dans le domaine pour venir s'installer à Wiltz ;*
- La commune soutient activement **des projets porteurs de l'économie circulaire**, notamment à travers l'asbl **CIGR Wiltz Plus** (Centre d'Initiative et de Gestion Régional). Ces initiatives, telles que **Re-Naissance** et **KlimBim**, favorisent à la fois le **réemploi des matériaux** et l'insertion professionnelle, en offrant des solutions concrètes à l'échelle locale.
  - Dans une optique de **dynamisation de l'économie régionale**, la commune – via la ZARW (Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional à Wiltz) – s'engage à accompagner les acteurs économiques et à créer un cadre accueillant les acteurs intéressés en termes d'économie circulaire. Un **comité interentreprises** a été mis en place pour mutualiser les achats de matières, de services et d'énergie au sein de la zone d'activités. Par ailleurs, le développement et l'extension de la **zone d'activités Salzbaach**, conçue selon les **principes de l'économie circulaire**, est en cours. Un **Kümmerer (facilitateur)** y est déjà actif afin de stimuler les synergies entre entreprises, favoriser l'intégration de solutions circulaires et accompagner l'évolution du tissu économique local.
9. *encourage l'identification et l'exploitation de synergies entre différents acteurs en vue de l'utilisation efficiente des ressources et via des nouveaux modèles de gestion (p.ex. Kümmerer, coopératives énergétiques, Sharing Center, ...);*
- La commune encourage les acteurs privés de la région à investir dans les énergies renouvelables. Dans ce cadre, la **coopérative énergétique EnCoWo** a été créée, réunissant plusieurs installations photovoltaïques de grande envergure. Cette initiative permet à la coopérative de développer son activité et d'élargir son champ d'action à travers de nouveaux projets de **production d'énergie propre**.
  - Comme mentionné précédemment (sous le point 8 ci-dessus), l'implémentation d'un **Kümmerer (facilitateur)** permet de collaborer étroitement avec les entreprises sur le territoire de la ZAE-R à Wiltz, en vue de **développer et consolider leurs activités** en y intégrant des critères extra-financiers liés à leur impact environnemental et social.
10. *favorise une approche participative et intégrative impliquant toutes les parties prenantes pour orienter son développement et garantir son attractivité future.*
- La commune **collabore étroitement avec des partenaires nationaux et locaux** sur divers enjeux, en fonction des besoins spécifiques en matière d'expertise. Cette collaboration est un axe de travail qui **sera renforcé et consolidé** dans les prochaines années.

## Conclusion

Après une décennie d'engagement, la commune de Wiltz a su démontrer que **l'économie circulaire peut être un véritable moteur de transformation durable à l'échelle territoriale**. En traduisant ses engagements politiques en actions concrètes, elle s'est imposée comme un territoire pionnier au Luxembourg, en plaçant l'économie circulaire au cœur de son développement communal.

Grâce à une approche systémique et à la mobilisation continue des acteurs locaux, des progrès notables ont été réalisés dans des **domaines clés tels que la construction circulaire, l'éducation, la participation citoyenne ou encore la gouvernance**. Les projets pilotes menés au cours de cette décennie ont permis d'expérimenter des solutions concrètes, dont certaines sont aujourd'hui pleinement intégrées dans les pratiques locales. Ces avancées ont contribué à structurer une base solide, à développer des compétences transférables et à instaurer une véritable culture circulaire au sein du territoire.

**Ce socle consolidé constitue aujourd'hui un levier pour explorer de nouveaux champs encore peu développés**. Des thématiques comme les modèles économiques coopératifs et l'implication proactive des acteurs économiques représentent des pistes prometteuses pour élargir et renforcer la dynamique engagée. Leur approfondissement permettra non seulement d'étendre le périmètre de l'économie circulaire, mais aussi de mieux répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques des années à venir.

Le bilan 2015-2025 est une étape stratégique dans une trajectoire à long terme. Fort de l'expérience acquise, la commune de Wiltz est aujourd'hui prête à franchir un nouveau cap et à consolider son rôle de territoire-laboratoire, en poursuivant une transition résolument circulaire, inclusive et résiliente. Pour les dix prochaines années, **l'économie circulaire restera un fil conducteur structurant**, guidant les politiques publiques locales vers un avenir sobre en ressources et centré sur la qualité de vie des habitants.

# Renouvellement de l'engagement politique

## PERSPECTIVES POUR 2025-2035

Forte des enseignements et des résultats obtenus entre 2015 et 2025, la commune de Wiltz aborde la prochaine décennie avec une vision claire et structurée. Les dix dernières années ont permis d'expérimenter, d'innover et de poser les fondations d'une économie circulaire territorialisée. Aujourd'hui, Wiltz dispose d'une base solide — des projets pilotes aboutis, des outils transférables, un réseau d'acteurs engagés — sur laquelle elle peut s'appuyer pour franchir une nouvelle étape.

Cette nouvelle phase s'ouvre dans un contexte porteur : des projets d'envergure, tels que *Wunne mat der Wooltz*, qui verra prochainement l'arrivée de ses premiers habitants, ou l'extension de la *ZAE Salzbaach*, conçue comme un espace économique efficient et mutualisé, offrent désormais des **opportunités inédites**. L'augmentation attendue de la densité urbaine et l'installation de nouveaux acteurs économiques **créent les conditions favorables à l'émergence de services circulaires de proximité, à l'expérimentation de solutions de mutualisation, et à l'activation de boucles locales de ressources**. Ces dynamiques ouvrent la voie à une économie circulaire plus inclusive, plus efficiente et mieux ancrée dans la réalité quotidienne des habitants et des entreprises.

Pour les dix prochaines années, la commune réaffirme son ambition de rester à l'avant-garde de la transition circulaire, tout en consolidant les acquis. La stratégie pour 2025–2035 s'aligne avec les objectifs de son *Leitbild de la stratégie de protection du climat 2030+*, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 %, l'atteinte de la neutralité climatique à l'horizon 2050, ou encore la diminution de la consommation de ressources par des solutions circulaires et systémiques.

Afin de traduire cette ambition dans des actions concrètes, **trois axes prioritaires** ont été identifiés pour intensifier l'impact et élargir le périmètre de l'économie circulaire sur le territoire :

**1. Renforcer l'inclusion citoyenne et l'accès aux solutions circulaires** *(en lien avec le point 6 de la Charte)*

Multiplier les initiatives qui impliquent activement les habitants dans la transition circulaire et veiller à ce que les solutions proposées soient **abordables, accessibles et adaptées à tous**. Cela passe par la co-construction de projets avec les citoyens, le développement d'**offres circulaires locales** (réparation, réemploi, consommation collaborative), ainsi que par des actions de sensibilisation renforcées pour ancrer durablement les pratiques circulaires dans la vie quotidienne.

**2. Stimuler l'économie locale par l'innovation circulaire** *(en lien avec le point 8 de la Charte)*

**Soutenir activement les entreprises, artisans et porteurs de projets** de la région dans leur transition vers des modèles économiques circulaires, résilients et ancrés localement. Cela passe par le **développement d'infrastructures clés**, telles qu'un centre de réemploi pour les matériaux de construction, mais aussi par la **création de synergies économiques** au sein des filières locales (construction, logistique, bois, etc.). En favorisant l'émergence de **nouvelles chaînes de valeur circulaires** et de **réseaux de coopération**, la commune entend stimuler l'innovation, renforcer l'autonomie économique du territoire et encourager des partenariats porteurs de solutions durables.

**3. Améliorer les synergies locales et régionales pour une gestion efficiente des ressources** *(en lien avec le point 9 de la Charte)*

Développer des approches territoriales intégrées permettant de relier les besoins, les ressources et les acteurs à l'échelle locale et régionale. Cela implique la mise en place de **boucles de ressources circulaires** (par exemple pour les matériaux, l'eau, l'énergie), le **partage de biens et d'infrastructures** (comme des outils, espaces ou équipements communs), ainsi que la **mutualisation de services** entre acteurs publics, privés et citoyens. L'objectif est de favoriser des **écosystèmes circulaires interconnectés**, qui maximisent l'utilisation des ressources disponibles, créent de la valeur ajoutée localement, et réduisent les impacts environnementaux. Le développement de solutions collaboratives à l'échelle du quartier ou de la région contribuera à renforcer l'implication citoyenne et à accroître la résilience du territoire.

Ces trois priorités viennent compléter et renforcer les dix objectifs initiaux de la **Charte en faveur de l'économie circulaire à Wiltz**, qui restent pleinement d'actualité. Pour chaque objectif, des cibles affinées sont définies afin de guider l'action publique et assurer une mise en œuvre cohérente sur les dix prochaines années.

LES 10 POINTS DE LA CHARTE  
EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE À WILTZ

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN TERMES D'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE POUR LA PÉRIODE DE 2025 À 2035

*Wiltz ...*

1. *devient un laboratoire pour l'économie circulaire et veille à développer des projets pilotes, à tester de nouveaux modèles et technologies, et à créer un cadre propice pour accueillir des projets pilotes sur son territoire ;*
2. *développe et applique des outils et méthodologies facilitant la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans ses projets et étant transférables par la suite à une plus grande échelle ;*
3. *développe et intègre les compétences en économie circulaire dans tous ses services ;*
4. *renforce les collaborations avec les autres acteurs du domaine de l'économie circulaire afin de participer au développement intégré de ce modèle économique au Grand-Duché du Luxembourg ;*
5. *développe un cadre permettant l'établissement d'un centre de compétences et de formation national autour de l'économie circulaire à Wiltz et s'engage à y partager ses expériences en économie circulaire ;*

*Wiltz s'engage à ...*

- Poursuivre le développement des projets pilotes afin de continuer à acquérir de nouvelles connaissances, soutenir le marché des solutions circulaires et stimuler l'innovation à échelle locale, régionale et nationale.
- Ancrer les connaissances acquises en économie circulaire dans des outils, des guides et des réglementations pour favoriser leur mise en œuvre, et mettre à disposition les outils développés.
- Intégrer de manière conséquente les outils élaborés, tels que le *BauCheck*, dans les processus des départements responsables, et assurer leur application systématique dans les grands projets de la commune.
- Contribuer activement au développement de l'outil national *QuartierCheck* – outil consécutif à l'outil existant *BauCheck* – pour la conception circulaire des projets d'urbanisme.
- Poursuivre la sensibilisation du personnel communal à l'économie circulaire, leur fournir les connaissances nécessaires et partager les dernières évolutions, afin que les services municipaux disposent des ressources adéquates pour appliquer l'économie circulaire de manière optimale.
- Renforcer les partenariats et réseaux grâce à des projets transfrontaliers (comme le projet Interreg NWE PREUSE) et grâce à des collaborations interrégionales, (telles que celle entre les syndicats intercommunaux ZARW et Kanton Réiden) en vue de favoriser la coopération et l'échange de connaissances, et soutenir la transition à l'échelle nationale.
- Consolider le Circular Innovation HUB en tant que centre d'excellence pour l'économie circulaire.
- Mettre en place l'extension de la formation professionnelle et des programmes d'apprentissage dans la zone d'activités économiques régionale, renforçant ainsi l'ancrage de l'économie circulaire dans les différents secteurs d'activité économique.
- Permettre aux entreprises et professionnels de s'impliquer activement et de se sensibiliser aux enjeux circulaires, ainsi que de développer de nouvelles compétences liées aux « métiers circulaires ».

6. *sensibilise et informe les citoyens en intégrant l'économie circulaire dans les différents médias de communication, et soutient les citoyens dans la réalisation de projets écologiques ;*
- Mettre plus en lumière la diversité de l'économie circulaire, son potentiel, ainsi que l'intérêt qu'elle suscite. Rendre le sujet intéressant et accessible pour les citoyens grâce à des événements adaptés, tel que l'évènement de lancement de la fête populaire familiale « 10 mol am Krees ».
  - Mettre en place un plan d'action spécifique pour les événements circulaires s'adressant aux citoyens.
  - Poursuivre la communication claire et régulière par les différents canaux à disposition de la commune.
  - Promouvoir les initiatives et projets, et partager plus activement les stratégies et guides qui en résultent tout en rendant leur contenu accessible aux citoyens : sessions d'information, foires thématiques, ciné-débats, activités informelles en lien avec le sujet.
  - Intégrer le volet du citoyen dans les projets d'économie circulaire, grâce à une approche participative, une ouverture de l'offre au citoyen, des solutions abordables pour le partage et la valorisation de produits.
7. *soutient de nouvelles formes d'organisation de l'activité humaine telles que les modes de vie collaboratifs (Coworking, Habitat collectif, ...), la production contributive (FabLab, Do-It-Yourself, Maker-Space, ...) ainsi que l'utilisation collaborative de biens et services (covoiturage, ...) ;*
- Continuer le soutien financier et en matière de communication de la part de la commune de l'initiative Transition Nord, qui est devenu un acteur clé de l'économie locale à Wiltz.
  - Soutenir et développer davantage la participation citoyenne, d'autant plus en vue de l'arrivée de nouveaux habitants grâce au projet *Wunne mat der Wooltz*. Encourager les initiatives *bottom-up* et donner une place aux idées du citoyen dans la vision stratégique et politique de l'évolution de la commune.
  - Référer au *Pakt fir Zesummeliwwen* pour soutenir et développer davantage les initiatives citoyennes.
8. *met en œuvre une stratégie de communication proactive pour les acteurs économiques en incitant, d'un côté, les acteurs locaux à développer les thématiques liées à l'économie circulaire et en offrant, de l'autre côté, un cadre propice aux start-ups actives dans le domaine pour venir s'installer à Wiltz ;*
- Exploiter le potentiel pour l'économie circulaire dans le projet pilote d'aménagement de nouveaux terrains dans la zone d'activités économiques régionale *Salzbaach*. Renforcer l'attractivité de cette zone circulaire grâce à la densification des infrastructures, l'utilisation partagée des équipements et un concept durable en énergie et eau.
  - Soutenir les entreprises dans leur transition vers l'innovation et l'économie circulaire grâce au Circular Innovation HUB et ses collaborations avec des partenaires comme le CNFPC, Luxinnovation et le Guichet unique PME.

9. *encourage l'identification et l'exploitation de synergies entre différents acteurs en vue de l'utilisation efficiente des ressources et via des nouveaux modèles de gestion (p.ex. Kümmerer, coopératives énergétiques, Sharing Center, ...);*

- Etablir un nouveau modèle pour soutenir les entreprises et acteurs économiques, et faciliter l'identification des synergies et des solutions innovantes, avec la création du poste du *Kümmerer* par le syndicat intercommunal ZARW en collaboration avec le Réidener Kanton.
- Travailler activement sur les nouvelles solutions de partage des produits et biens, au sein du développement du projet *Wunne mat der Wooltz*. Avec l'arrivée des nouveaux habitants, la commune atteindra une densité suffisante pour mettre en place des solutions efficaces de partage.
- Étudier et élaborer des solutions spécifiques pour des centres de partage pour des outils, des outils de jardinage, des solutions de mobilité et d'autres objets du quotidien, afin d'encourager l'utilisation collective et améliorer l'accès à ces produits pour tous les citoyens.

10. *favorise une approche participative et intégrative impliquant toutes les parties prenantes pour orienter son développement et garantir son attractivité future.*

- Continuer à se référer sur les processus participatifs pour aborder les aspects critiques en termes de développement et d'aménagement de la commune, en s'appuyant sur les expériences des processus participatifs déjà réalisés, comme l'élaboration participative du *Plan directeur pour les espaces publics de la ville-haute de Wiltz*.
- Identifier les solutions les plus adaptées à travers la consultation citoyenne, sensibiliser aux objectifs et idées des projets pilotes en impliquant les personnes concernées, facilitant ainsi leur acceptation et l'utilisation respectueuse des infrastructures et équipements.